

Charles GARDOU

ENJEUX ET DÉRIVES DE LA RELATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP¹

Résumé : L'auteur analyse comment certaines de nos attitudes fabriquent du handicap et développe trois conditions qui, si elles étaient réalisées, permettraient une véritable rencontre avec ceux qui vivent sur un autre mode l'humaine condition : reconnaître la différence sans la radicaliser, prendre toute la mesure de l'influence de notre regard sur la construction identitaire de l'autre, évacuer préjugés et stéréotypes. A ce compte seulement, pouvons-nous reconnaître derrière le « handicapé », une personne au sens plein du terme.

Mots-clefs : catégorisation, image de soi, préjugés, reconnaissance, regard, situation handicapante, stigmat.

« Nous ne serons jamais une seule momie sous l'antique désert et les palmiers heureux », telle était la manière de Mallarmé de rappeler que nous n'habitons pas seuls le monde. Ces propos, qui peuvent passer pour un truisme ne méritant pas de retenir l'analyse, sont susceptibles d'ouvrir sur une problématique qui s'étend jusqu'aux limites de la réflexion. En effet, l'ambiguïté de la présence de l'autre nous confronte à un double danger : soit être objet pour lui, soit le traiter comme objet. S'il est vrai, selon les mots de Sartre, que l'on ne constitue pas autrui mais qu'on le rencontre, notre relation à lui peut en revanche, s'instaurer de bien des manières : d'égal à égal, de pourvoyeur à dépendant, de supérieur à subordonné... Ainsi, la confirmation mutuelle des uns par les autres revêt-elle les formes les plus variées, sinon les plus contradictoires.

Pour qui observe le spectacle social et ne reste pas aveugle à ses propres réactions, il est aisé de constater que, feignant de sortir de nous-mêmes et croyant traiter des autres et de leurs difficultés, nous nous préoccupons d'abord, en réalité, des problèmes qui sont les nôtres. Là où l'hostilité manifeste s'estompe, l'indifférence larvée s'étale. La communication est paralysée par le besoin de soumettre, d'ordonner systématiquement autour de soi et d'étalonner selon son propre modèle : chaque partenaire se trouve alors dominant ou dominé, conforme ou étrange, accepté ou rejeté... Le monde des autres ne s'apparente en rien, chacun le sait, à un jardin de délices, mais provoque constamment à la lutte, à l'adaptation, au dépassement. Il

¹ Cette contribution correspond à un extrait remanié de l'ouvrage *Handicaps, handicapés : le regard interrogé*, sous la direction de Charles Gardou, diffusé en 1991 par les Éditions Érès. Nous la publions ici avec leur aimable autorisation.

réintroduit sans cesse le risque et la souffrance. Cela s'avère particulièrement vrai dans la relation à ceux qui portent la double blessure du handicap : celle qui a endommagé leur corps, leur sens ou leur esprit, et l'autre, bien plus intolérable, que constitue le rejet dont ils sont victimes. Or, ce n'est qu'en prenant conscience, sans concession ni esquive, de nos attitudes face à eux que nous leur permettrons d'accéder à la place entière qui leur revient : à la pleine citoyenneté, dit-on. Dans cette perspective, trois conditions me paraissent requises : reconnaître d'abord leur différence sans la radicaliser ; prendre conscience de l'influence de notre regard sur leur construction identitaire ; tenter enfin d'évacuer les préjugés et stéréotypes entravant leur reconnaissance.

1 — RECONNAÎTRE LEUR DIFFÉRENCE SANS LA RADICALISER

La relation à nos semblables blessés se trouve prise dans une tension entre postulat d'égalité et reconnaissance de leur singularité. D'un côté, la négation de la différence au nom de l'égalité, qui dissimule la propension à « camoufler l'altérité au fur et à mesure qu'elle surgit dans le champ de l'expérience »², finit par conduire au rejet par indifférenciation et à des formes d'égalitarisme béat. Ici, la différence se dilue dans l'identique. À l'inverse, la revendication inconditionnelle du droit à la différence aboutit à la radicalisation des particularités : à force de souligner ce qui sépare, on l'hypertrophie et on le pérennise. Là, en assignant l'autre à une identité simplificatrice, on ne fait que traduire un désir de ne repérer que les seules dissimilitudes afin de maintenir intactes les distances interpersonnelles³.

La focalisation sur la différence constitue un des moteurs des pratiques d'exclusion et justifie la mise à l'écart des « non-conformes ». À ce propos, Michel Maffesoli montre que, dans notre société où le travail, la performance, la réussite individuelle, la rentabilité et la productivité s'imposent comme valeurs dominantes, toute personne, qui ne peut pas ou ne veut pas obéir à ces injonctions, est définie par son incapacité à se plier à ce devoir-être et se trouve absorbée dans cette caractéristique⁴. Ainsi voit-on se développer, de manière insidieuse, un intégrisme de la différence. La ségrégation au nom du droit à la singularité, l'exclusion au nom de la tolérance : c'est en débusquant cette contradiction, au cœur de l'idéologie actuelle, que l'on peut repenser les bases mêmes de nos discours et pratiques.

Différencier amène, de manière subreptice, à étiqueter, puis à cantonner dans un espace séparé les victimes du handicap et, finalement, à légitimer leur marginalisation, voire leur enfermement. La tendance à les saisir d'abord par leur caractéristique la plus perceptible socialement et la polarisation sur leur différence « négative »

² Certeau (Michel de), *L'étranger ou l'union dans la différence*, Paris, Desclée de Brouwer, 1969, p. 182.

³ C'est ce que mettent en lumière, dans le champ de l'interculturel, les travaux de Martine Abdallah-Preteuille. On se reportera avec profit à son ouvrage *Vers une pédagogie interculturelle*, Paris, Anthropos, 1996.

⁴ Maffesoli (Michel), « La réconciliation des différences », *Prospective et Santé*, n°26, 1983, p. 48.

les marquent, de manière indélébile, du sceau du particularisme. Et même les attitudes les plus généreuses restent traversées, d'une part, par la dérive classificatrice qui les stigmatise et, d'autre part, par la dérive ségrégratrice qui propose, pour chaque catégorie, des structures particulières. Le marquage non seulement les rassemble sous une étiquette commune, mais les voue à un même destin, de sorte qu'il les constitue en groupe d'appartenance, au sens où Kurt Lewin disait que celui-ci réunit tous ceux qui partagent une certaine communauté de sort. Toutefois, dans la mesure où il n'a d'autre fondement que la destinée, sur laquelle ils n'ont aucune prise et à laquelle ils se trouvent subordonnés, leur groupement existe essentiellement comme lieu d'exclusion. La fonction du terme « handicapé » n'est pas de dire en quoi un individu est différent mais seulement qu'il est porteur d'une différence qui l'entrave. Ce mot ne parle pas de la personne, il la désigne et la repère. Et cette division des êtres humains, selon ce qui les distingue, aboutit à l'impasse joliment formulée par Geza Roheim : « Vous êtes complètement différent de moi, mais je vous pardonne »⁵.

Le handicap est un mixte de l'unité et du contradictoire : sa présence est le signe patent d'un va-et-vient permanent entre la norme et le hors-norme, l'équilibre et le déséquilibre, la santé et la maladie. Il bouscule nos références mimétiques, nos visions normosées et nos certitudes préétablies. Celui qui en est atteint représente l'autre par excellence, l'autre trop radicalement différent : « il est cette déchirure de notre être qui ouvre sur son inachèvement, son incomplétude, sa précarité »⁶. En participant au grand jeu du monde, il marque les limites de notre finitude.

Face à lui, la difficulté demeure de canaliser nos réactions archaïques, de rompre l'imperméabilité qui nous éloigne, de dépasser notre inclination à repousser la différence ou à l'utiliser en termes de séparation et de faire le pari que nous pouvons communiquer malgré la diversité des « allures de la vie »⁷. Erick H. Erickson voyait à raison dans le courage de la différence un signe de plénitude à la fois chez les individus et dans les civilisations⁸. Certes, il est bien plus aisé de classer « handicapé », de marginaliser, de faire disparaître en coulisses que d'admettre qu'il existe divers modes d'être ensemble et de promouvoir un regard empêchant la réification de l'autre.

Les victimes du hasard nous donnent à comprendre à la fois que la bigarrure, la dissonance, la rupture sont immanentes à la nature humaine, à l'« ordre » social et que les hommes peuvent vivre leur confrontation sans que l'existence de normes entraîne une exigence d'uniformité ou fasse réputer déviant ce qui n'est que différent. C'est seulement en entrant en relation avec eux que je reconnais leur qualité de sujet, comparable à celui que je suis moi-même. Aussi paraît-il indispensable que

⁵ Roheim (Geza), *Psychanalyse et anthropologie*, Paris, Gallimard, 1967, p. 46.

⁶ D'après Sticker (Henri-Jacques), *Corps infirmes et sociétés*, Paris, Aubier-Montaigne, 1982, p. 18, Nouvelle édition, Paris, Dunod, 1997.

⁷ Canguilhem (Georges), *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF, 1991 (1ère édition, 1966).

⁸ Erickson (Erik H.), « Identité individuelle et sentiment de déracinement à notre époque », *Éthique et psychanalyse*, Paris, Flammarion, 1971.

l'identification des différences cède le pas à une approche compréhensive des situations réelles.

2- PRENDRE CONSCIENCE DE L'INFLUENCE DE NOTRE REGARD SUR LEUR CONSTRUCTION IDENTITAIRE

Plus que tout autre, celui qui est touché par le handicap vit dans la relation à l'autre et dans son regard, en intériorisant la manière dont il est perçu : « les gens nous considèrent encore comme des sous-hommes », déplore un jeune homme atteint d'une déficience motrice. Un aspect physique, éloigné de la norme admise et des canons esthétiques dominants, inspire la peur et le rejet, parfois masqués par l'évitement pudique ou la sollicitude affectée. Tout se passe comme si une imperfection du corps ou de l'esprit était interprétée comme la notification de notre apparence terrienne, pesante et gluante, comme si elle mettait en échec notre élan idéalisant et compromettait l'humain : « Accepter la différence hors de nous résonne comme son dévoilement en nous, alors nous jugeons insupportable son détenteur, aussi le refoulons-nous hors de notre conscience et le tuons-nous symboliquement. Nous retirons de notre vue, de notre écoute et de notre parole tout ce qui nous rapproche de nos dangers intérieurs »⁹. L'étrangeté de l'autre touche à quelque chose de dramatique ou d'insupportable au tréfonds de nous, aussi « normal » que nous nous jugions. Nous mesurons toujours les dissemblances à l'aune de notre psychisme inquiet et notre façon de considérer nos pairs fragilisés dépend d'une philosophie générale qui détermine également la manière de nous regarder nous-même. Seule, une vigilance tour à tour orientée vers une compréhension de soi et d'autrui, peut nous conduire à découvrir que c'est d'abord la présence de la différence en nous qui fait obstacle. Comprendre l'autre différent, c'est d'abord s'appréhender soi-même, tenter de s'analyser, conduire une introspection, se reconsidérer et exiger de soi une adaptation.

Par la déchirure, l'altération de notre propre image qu'elles nous imposent les personnes en situation de handicap nous provoquent paradoxalement à « exister », c'est-à-dire à être en dehors de nous, à découvrir sans cesse que nous sommes autres et que l'autre n'est pas seulement ce que nous croyons ou désirons pour lui. D'où la récusation de l'approche commune, selon laquelle la sauvegarde de l'identité commande de s'en protéger. D'où la réaffirmation de l'essentielle complémentarité entre soi et autrui. Contrairement à nos préjugés, véritables barrières mentales, notre identité n'est aucunement menacée par la présence de ceux que le hasard de la naissance ou de la vie a meurtris. Et, comme l'écrivait Gaston Bachelard, dans la préface d'un ouvrage de Martin Buber, « le moi ne peut s'éveiller que par la grâce du toi et l'efficacité de deux consciences simultanées réunies dans leur rencontre échappe soudain à la causalité visqueuse et continue des choses, la ren-

⁹ Marc (Pierre), *La différence à fleur de peau*, Fribourg, Éditions Delval, 1989, p. 45.

LA RELATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

contre nous crée : nous n'étions rien – ou rien que des choses – avant d' être réunis »¹⁰.

Pour l'homme, être social par essence, les relations s'avèrent aussi essentielles pour sa survie que sa compétence à résoudre ses problèmes physiologiques. Or, ceux qui vivent le handicap au quotidien sont façonnés, de manière décisive, par leur milieu. Coupés des autres, ils ne peuvent ni édifier leur identité ni déployer leurs virtualités. Notre acquiescement existentiel imprègne puissamment leur condition humaine. Ils n'espèrent pas pour autant l'obtention de quelque avantage ni une acceptation empreinte de cette pitié envahissante et accablante, qu'unaniment ils repoussent. Ils attendent seulement la reconnaissance de leur identité, afin de jouer pleinement leur rôle, si limité soit-il, parmi leurs semblables. Ils aspirent à être pris en considération avec leurs particularités, c'est-à-dire pour eux-mêmes. Affleure ici le principe cher à Kant : tout sujet, précisément pour être traité comme un sujet et non comme un objet, doit être considéré comme une fin et non comme un moyen.

L'autre blessé ne se laisse pas figurer, il est regard et non chose à voir. Il n'est pas cet objet scientifique dont il suffirait d'étudier la pathologie et les moyens compensatoires. Qui plus est, il nous apporte quelque chose d'unique : le reflet d'une expérience de vie qui l'a contraint à se dépasser et à ouvrir d'autres horizons d'humanité. Sa présence confère une nouvelle plénitude à notre identité : il nous entraîne vers une autre dimension de l'être et une autre manière d'être. Nombreux sont ceux qui n'acceptent pas de subir leur handicap mais choisissent de l'agir, de le porter, de le traverser avec l'espoir d'un devenir : espoir puisé dans ceux qui, autour d'eux, sont défiés et stimulés par leur souffrance, la métabolisent et découvrent par là une autre partie d'eux-mêmes¹¹.

On mesure ainsi pleinement la valeur vitale de leur vie relationnelle : le regard se trouve doublement recherché, investi, car l'image de soi garde une tendance à l'imbrication, à la fusion avec celle de l'autre. Qui pourrait d'ailleurs se prévaloir de préserver et de conforter son identité indépendamment des interactions passées ou présentes qui la structurent par le jeu des représentations réciproques ? Notre identité ne se réalise qu'au regard d'un domaine de référence, d'abord perçu comme antagoniste et par rapport à cet autre qui est notre complétude et sans lequel nous ne sommes qu'une partie de nous-même. Or, comme l'analyse Erving Goffman, celui qui porte le stigmate du handicap éprouve souvent « *le sentiment d'être une personne « normale », un homme semblable à tous les autres, une personne qui mérite sa chance et un peu de répit. Mais en même temps, il peut fort bien percevoir, d'ordinaire à juste titre, que, quoi qu'ils professent, les autres ne l'acceptent pas vraiment, ne sont pas disposés à prendre contact avec lui sur un pied d'égalité. De plus, les critères que la société lui a fait intérioriser sont autant d'instruments qui le rendent intimement sensible à ce que les autres voient comme sa déficience et qui, inévitablement, l'amènent, ne serait-ce que par instants, à admettre que, en effet, il*

¹⁰ Bachelard (Gaston) préface à *JE et TU* de Martin Buber, Aubier, Paris, 1969.

¹¹ Gardou (Charles) et colt, *Naître ou devenir handicapé- Le handicap en visages*, Tome I, Toulouse, Érès, 2^e édition, 1998.

n'est pas à la hauteur de ce qu'il devrait être. La honte surgit, dès lors au centre des possibilités chez cet individu qui perçoit l'un de ses propres attributs comme une chose avilissante à posséder »¹².

Comment, à l'aube du III^e millénaire, ne pas déplorer qu'il y ait toujours eux, les « handicapés », tels des êtres à part, porteurs d'une différence négative, et *les autres*, qui continuent à dénier leur identité ? Tel est le sens du cri de révolte d'Elizabeth Auerbacher, devenue avocate, luttant pour la reconnaissance de sa féminité : « nous n'avons notre place dans aucune classe, écrivait-elle. Nous représentons tout ce qu'il ne faut pas posséder. Nous ne sommes pas des femmes pour procréer. Nous ne sommes pas des hommes représentant la virilité... Nous ne sommes que la représentation de l'anti-désir »¹³. Et les témoignages convergents abondent : « Mon handicap me prive du besoin ordinaire d'être comprise et considérée, de ne pas être regardée comme étrange », regrette Hélène, comme en écho aux propos de Pierre, souffrant d'une paraplégie : « Ce qui m'affecte le plus, ce n'est pas mon handicap, c'est d'être rejeté à cause de cela ». Son atteinte physique finit par importer moins à ses yeux que le manque d'estime et de reconnaissance qui en découle.

Les uns et les autres déplorent que nous les réduisons à leur déficience, figeant leurs particularités, les enfermant dans une série de déterminismes et oblitérant l'infinité de leurs virtualités. Nous réagissons comme si leur identité était à jamais installée, irrémédiablement achevée, au lieu d'admettre que le handicap ne les affecte qu'à un certain degré, dans une certaine direction et que, par delà le « déficit », il reste une individualité qui désire la reconnaissance à laquelle chacun aspire. Il n'existe pas de « catégorie-handicapés », mais seulement des personnes en situation de handicap, avec des caractéristiques, des manières de réagir et des difficultés variables. Ne les percevoir qu'à travers leurs déficiences ou incapacités et en rester à l'idée de fixité de leur développement revient à les mutiler. En leur refusant toute marge de manœuvre, nous les incarcérons dans leur différence, où ils risquent alors de sombrer entièrement. Or, c'est de la possibilité qu'ils ont de jouer sur l'ensemble de leurs potentialités que dépend leur capacité d'adaptation sociale.

Voici comment Emeline, une adolescente, réagit à sa déficience physique et envisage son avenir : « Plus tard, je souhaite m'occuper des voyages de ceux que le handicap emprisonne. Ce n'est pas un métier pour toi, me direz-vous : les qualités requises, les déplacements incessants, la mobilité nécessaire, les exigences de formation... J'ai conscience de toutes ces contraintes, mais je sais que je peux dépasser mes limites apparentes. Avant, je ne marchais pas. J'ai lutté pour y parvenir et je me sens donc capable d'ouvrir des horizons pour ceux qui partagent mon sort. Aucun obstacle ne pourra me faire changer d'avis. J'ai ce projet professionnel dans la peau ». Ces derniers mots d'Emeline disent à quel point son corps est le lieu de toutes ses expériences. Ce corps, qui ne répondait pas à son désir d'autonomie et qui maintenant lui obéit mieux, laissant espérer des « possibles ». Son désir s'ancre en une réalité vécue dans sa peau. Elle veut être à la fois utile à ses pairs et reconnue

¹² Goffman (Erving), *Stigmate - Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minit, 1975, pp. 17-18.

¹³ Auerbacher (Elizabeth), *Babette, handicapée méchante*, Paris, Stock, 1982.

pour ses qualités propres, refusant, selon les mots de Shakespeare, que le hasard qui l'a marquée, obscurcisse ses autres vertus dans le regard des autres, en même temps que son devenir.

Loin d'être limités à leurs besoins d'aide quotidienne, ceux qui partagent son sort se révèlent riches de la variété de leurs personnalités que leur blessure ne saurait ni exclusivement ni prioritairement définir. Leur humanité ne peut que se décliner au pluriel. Sachant que tout individu joue sur un éventail d'identités, comment les enfermer dans une identité monolithique et restreinte et n'entrer en contact avec eux que sur cette base ? Connaissant l'incertitude de ce que l'on entend par « handicapé », de même que l'infinie diversité des origines et des situations (déficiences innées ou acquises, motrices, sensorielles, mentales...) comment rassembler confusément des sujets différenciés chez lesquels une caractéristique tiendrait lieu d'identité globale ?

3- ÉVACUER LES PRÉJUGÉS ET STÉRÉOTYPES ENTRAVANT LA RECONNAISSANCE

D'innombrables préjugés et stéréotypes continuent d'infiltrer l'image que l'on s'en fait. Symptômes, d'une structure psychologique et intellectuelle défaillante, ils apparaissent lorsque la connaissance diminue et que l'affectivité augmente, figeant l'autre sous notre regard. Le combat contre ces parasites relationnels ne relève pas seulement de la multiplication d'informations sur le handicap, mais, nous l'avons dit, d'une analyse de sa propre personnalité, de ses réactions, de ses manières d'être et d'agir. Préjuger consiste à croire savoir sans savoir vraiment, à prévoir sans indices suffisants et sûrs, à conclure sans posséder les certitudes requises. Aussi, le préjugé se retourne-t-il contre son porteur, victime de ce qui, en lui-même, n'est pas digne de l'humanité pensante¹⁴. C'est être moins homme que de rejeter et de ségréguer par préjugé. Au lieu de révéler les nuances de l'humain, les préjugés, tissés de subjectivité, font seulement émerger les différences négatives en référence à un modèle normatif par généralisation d'une caractéristique individuelle à l'ensemble, l'individu est éludé au profit d'une identité collective ; par réduction, son image se trouve restreinte à quelques traits saillants et caricaturaux.

Le respect de la singularité d'autrui, fut-elle radicale, suppose au contraire d'accepter la complexité irréductible du réel sans simplification hâtive. La réflexion sur le handicap procède, nous l'avons vu, du complexe et de l'incertain. Ainsi que l'exprime Vladimir Jankélévitch, « la lueur timide et fugitive, l'instant-éclair, les signes évasifs, c'est sous cette forme que choisissent de se faire reconnaître les choses les plus importantes de la vie ; il n'est pas facile de surprendre la lueur infiniment douteuse ni d'en comprendre le sens »¹⁵. D'où la nécessité d'accepter l'irréductible, le non-compris, en se gardant de l'enfermement dans des approches où la

¹⁴ Cf. Bachelard (Gaston), *Formation de l'esprit scientifique - Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, Paris, Vrin, 1938, p. 55.

¹⁵ Jankelevitch (Vladimir), *Le Je-ne-sais-quoi et le Presque-rien*, II, *La méconnaissance, le malentendu*, Paris, Seuil, 1980, p. 179.

causalité et l'explication prennent le pas sur la compréhension et la relation. L'image douloureuse d'Alice reléguée au fond de la classe, laissée à sa solitude, à son « insignifiance », parce qu'un professeur n'a perçu que les limites de son intelligence, invite à dépasser les phénomènes directement observables, les analyses fragmentaires et le niveau normatif, sans pour autant nier la réalité de certaines données physiologiques ou psychologiques.

Au danger de la simplification s'ajoute donc celui de la catégorisation qui fait fit du réel humain, celui du classement dans un type qui détermine le regard l'action. On sait, par exemple, combien la mesure du quotient intellectuel conditionne les stratégies éducatives, même si nul ne saurait prétendre aujourd'hui que les tests correspondants évaluent une intelligence innée, indépendante du milieu. De même, la pratique administrative répartit les personnes dans des catégories, leur affecte une marque distincte pour leur donner accès à un placement ou une formation spécifique. Henri-Jacques Stiker montre comment la « catégorie-handicapés » est créée et entretenue : « Pèse sur eux une double contrainte : ils sont désignés, montrés du doigt, mais doivent se comporter comme si de rien n'était... L'étiquette générale qu'ils portent se divise encore en nomenclatures ramifiées : les lourds, les légers. L'intégration des uns habilite à déclarer les autres inadaptables... Nommer, désigner, montrer, c'est faire exister... Ce phénomène de l'étiquetage n'est point folklorique, il est au centre de la question.... La catégorie est si installée qu'on ne peut plus parler, aujourd'hui, d'une atteinte quelconque sans utiliser l'étiquette « handicap ». C'est la tendance de notre société à attribuer ce qualificatif qui officialise le handicap, lui conférant une origine qui le rendrait incurable. Ce marquage produit du handicap et en produira de plus en plus »¹⁶. Les enquêtes de santé, conduites en France au cours de la dernière décennie, estiment à 6,8 millions la population des personnes handicapées et dépendantes. Dans le monde, il y aurait 400 millions d'individus atteints de troubles mentaux, soit 6,6 fois la population de notre pays. Chiffre accablant qui remet d'ailleurs en cause notre vision du handicap à partir du fauteuil roulant censé le symboliser, tant ses quatre roues représentent mal la réalité des principales maladies invalidantes.

Si le rattachement à des catégories, établies à partir de critères prétendument scientifiques, facilite les actions préventives ou curatives, il provoque simultanément la mise à la marge de ceux qui sont touchés par une déficience en leur signifiant leur particularisme. C'est seulement lorsque nous les dépouillons des attributs liés à la catégorie que commence le processus de personnalisation qui leur confère leur dignité de sujet pensant et désirant. D'abord Michel Foucault, puis Robert Castel ont montré comment une société en était venue, au fur et à mesure qu'elle s'organisait plus rigoureusement et se décidait à considérer ses « fous » d'un œil plus favorable, à les décrire et à les exclure d'un même mouvement¹⁷. Riche d'enseignements est l'histoire de la prise en compte sociale et éducative du handicap

¹⁶ Stiker (Henri-Jacques), *op. cit.*, pp 168-169.

¹⁷ Foucault (Michel), *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, UGE, 1964 et Castel (Robert), *L'ordre psychiatrique – L'âge d'or de l'aliénisme*, Paris, Minuit, 1976.

LA RELATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

au fil du temps et des cultures. Est-il si loin le temps où l'on s'appliquait à éradiquer toute anormalité, le temps où Aristote prétendait que celui qui est sourd est incapable de raison et suggérait qu'une loi interdise de nourrir tout être « difforme » ?

Il apparaît clairement que les progrès scientifiques en matière de handicap n'ont pas supprimé la difficulté de communiquer avec ceux qui en sont victimes. Un contraste persiste entre, d'une part, leur meilleure « reconnaissance officielle », attestée par diverses mesures législatives et réglementaires et d'autre part, une sorte de pulsion qui pousse encore à nier leur humanité. Se libérer de ces inclinations archaïques suppose de reconnaître que si le handicap participe à la structure globale de la personne, celle-ci ne s'y réduit pas et n'est pas définie par ses « manques », mais bien par une structure originale. Cette dernière ne dépend pas exclusivement de l'objectivité de la déficience : elle relève du contexte et, tout spécialement, des attitudes et comportements de l'entourage. L'impact du regard s'avère décisif indépendamment même de l'intention de celui qui le porte, il délivre un message, son message, de façon informulée mais lisible, parfois involontaire mais indéniable, il exprime et projette son sentiment, sa réaction, son désir, sa vérité. De ce fait, il appelle ou pétrifie, il encourage ou condamne, il intimide ou donne confiance. A notre insu, il nous trahit. Et il a d'autant plus d'effet que sa signification est partiellement faussée – déviée ou renforcée – par le regard que la personne porte sur elle-même. Il en résulte un processus interactif qui, selon les cas, suscite la confiance ou intensifie la gêne, convainc que l'on se comprend ou épaissit le malentendu.

Quoiqu'il en soit, nous avons tous notre place dans cette aventure de la « découverte » de ceux qui ne font que vivre plus péniblement notre humaine condition. Chacun d'eux constitue une totalité irréductible à une partie de l'« ensemble des handicapés » et, à ce titre, attend d'être considéré pour lui-même. Aussi, avon-nous certainement moins à les connaître qu'à les reconnaître¹⁸.

Charles GARDOU
Collectif de Recherche sur le Handicap
et l'Éducation Spécialisée
Université Lumière – Lyon 2

¹⁸ Gardou (Charles) et coll., *Connaître le handicap, reconnaître la personne*, Toulouse, Érès, 1999.